

Neuville et Genay sous l'œil des caméras

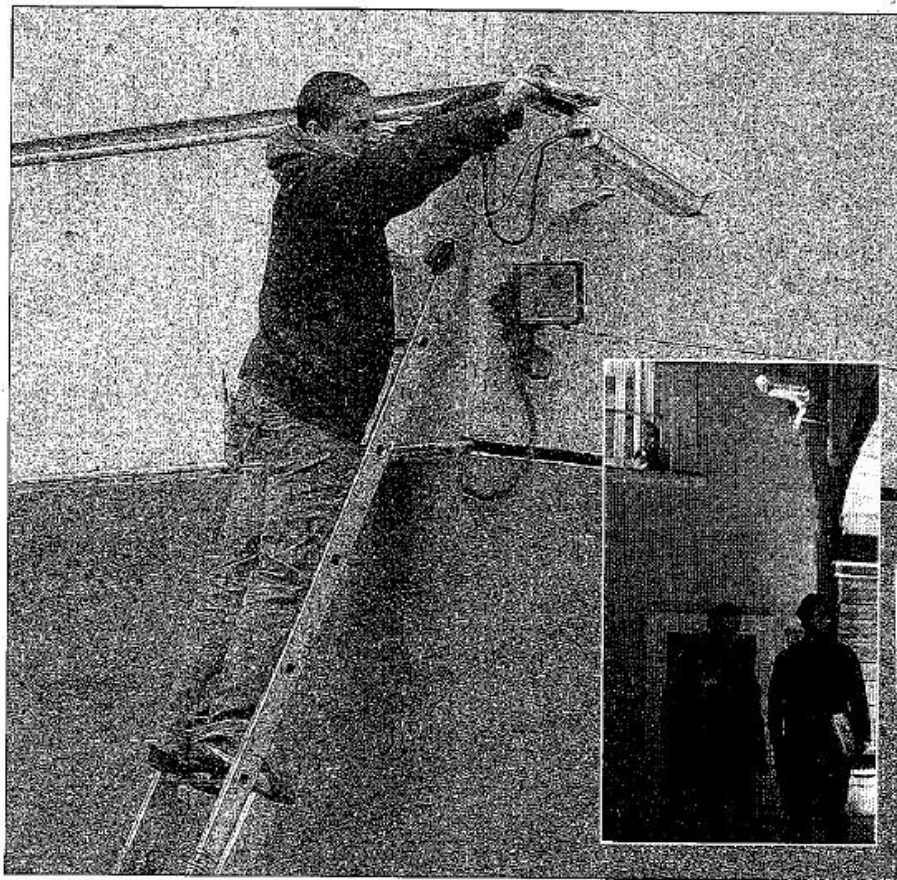
D'ici la fin de l'année, un dispositif de vidéoprotection devrait être opérationnel à Neuville, puis Genay. Les images transmises par une vingtaine de caméras seront contrôlées par la gendarmerie

Souriez, vous serez bientôt filmés ! D'ici la fin 2010, Neuville et Genay seront équipées d'un réseau de vidéoprotection installé dans le cadre du CLS, contrat local de sécurité. A leur charge, l'achat des caméras et les frais de fonctionnement. L'Etat quant à lui, accorde une subvention par le biais du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) issu de la loi Sarkozy de 2007. Soit 175 000 euros destinés à l'installation du réseau de transmission et d'exploitation des données recueillies.

« Il ne s'agit que d'un outil parmi d'autres »

Une manne considérée comme une véritable opportunité pour s'équiper « dans le strict respect des normes et techniques », insiste le maire de Genay et président du CLS Arthur Roche. « Il ne s'agit que d'un outil parmi d'autres », souligne l'élu qui fut en son temps un spécialiste de la sécurité.

« Ce n'est qu'un de nos dispositifs de prévention de la délinquance », renchérit le maire de Neuville, Jean-Claude Ollivier qui avance l'expérience et la « maturité » de sa commune en la matière. Depuis 2003, 13 caméras fonctionnent sur des parkings et en centre de Neuville. Un dispositif local qui a montré ses limites. En 2007, l'ancien coordinateur du CLS déplorait l'absence d'une personne derrière les écrans. « Quand il se



Une permanence quotidienne derrière les écrans sera assurée à des heures ciblées par un agent assermenté de la police municipale (en médaillon, au côté de Romain Cuagebuer) / Photo E. M.-B. et Archives Richard Mouillaud

passé quelque chose, les gendarmes opèrent sur réquisition du parquet pour utiliser les images. On n'est pas réactif », constatait ce dernier. Romain Cuagebuer qui a pris le relais déplore aussi la mauvaise qualité des vues. Une dizaine environ par mois sont visionnées par les gendarmes

pour les besoins de leurs enquêtes, souvent des faits de vandalisme. Le futur système en a tiré les leçons. Le parc de caméras de Neuville sera rénové et une permanence quotidienne derrière les écrans assurée à des heures ciblées par un agent assermenté de la police municipi-

pale. Grâce à une « toile », les images recueillies à Neuville et à Genay seront transmises vers l'état-major de la gendarmerie à Lyon, et la police nationale. La brigade de Neuville sera au cœur du dispositif en cas de problème. Une vingtaine de caméras devrait être installée de façon

progressive à Neuville. La place Ampère et ses commerces « attirants », bijouterie, parfumerie sera équipée en priorité. La rue de la République, le parking du lycée, la plate-forme du gymnase. Certains ronds-points à forte circulation et la zone Seveso des deux communes sont à

l'étude. A Genay, le dispositif sera étendu aux bâtiments publics, « selon les moyens financiers alloués », souligne Arthur Roche. Le maire de Genay ne veut pas que « l'on fabrique un machin qui entraîne trop de frais de fonctionnement ».

Fabienne Martini-Barthel

E. M.-B.